

L'ECHO, 2.6.2007

La chronique d'ECORE*

Le cycle de Doha et les trois dilemmes de l'Union européenne

Par André Sapir, Université Libre de Bruxelles et Bruegel

Le cycle de négociations commerciales multilatérales entre les pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), lancé à Doha en novembre 2001 et qui devait s'achever cet été, se porte mal. En dépit d'efforts récents par les quatre acteurs-clés (Union européenne, Etats-Unis, Brésil et Inde), les négociations interrompues en juillet 2006 par manque de progrès peinent à redémarrer. Le principal point d'achoppement concerne le « donnant-donnant » entre réduction des mesures de protection agricole en Europe et en Amérique et réduction de la protection pour les produits manufacturés et les services dans les pays émergents.

Le sommet du G8 qui se tiendra la semaine prochaine à Heiligendamm en Allemagne, et auquel participeront également les dirigeants de cinq pays émergents, sera crucial pour la relance éventuelle du cycle de Doha. L'Union européenne (UE) fut le principal instigateur des négociations de Doha dont le lancement avait un double but : souligner l'importance du système de gouvernance économique mondiale, dont l'OMC est une pièce maîtresse, quelques semaines après les attentats du 11 septembre ; surmonter l'échec retentissant de la réunion de l'OMC en 1999 à Seattle, connue pour ses affrontements violents entre altermondialistes et policiers.

Pourtant aujourd'hui l'UE hésite sur Doha. Elle doit faire face à trois dilemmes. Primo, bien qu'elle parle d'une seule voix, celle du commissaire européen au Commerce Mandelson, cette voix est affaiblie par les divisions entre Etats membres qui reflètent les divisions entre leurs opinions publiques. Déjà en octobre 2003, l'enquête Eurobaromètre indiquait que l'opinion publique dans plusieurs pays (dont la Belgique et la France) considérait que la politique commerciale européenne est trop libre-échangiste alors qu'elle était perçue comme trop protectionniste dans d'autres (dont les Pays-Bas et la Suède). Et l'élargissement à 27 n'a certainement pas réduit ces écarts. Secundo, le cycle de Doha est en principe consacré au développement. Or la politique commerciale européenne a généralement favorisé l'accès de ses ex-colonies au détriment des autres pays en développement. Une réduction de la protection commerciale européenne reviendrait en fait à réduire les avantages accordés aux ex-colonies qui sont souvent parmi les pays les plus pauvres. Mais à contrario ne pas offrir de nouvelles concessions commerciales reviendrait à ne pas améliorer l'accès des pays émergents au marché européen, ce qui n'inciterait certainement pas ces pays aux débouchés immenses à réduire leur propre protection commerciale.

Tertio, l'UE se veut le champion du multilatéralisme. Or elle est de plus en plus engagée sur la voie des accords préférentiels de libre-échange qui risquent de vider de sa

substance le système multilatéral OMC dont un des piliers est la non-discrimination. L'UE ne peut pas se permettre de rester impassible face à des accords de libre-échange tel celui signé en mai par les Etats-Unis et la Corée du Sud. L'Europe, 1^{er} exportateur mondial, devra résoudre ces trois dilemmes afin d'assurer le succès de Doha et la pérennité de l'OMC, outil essentiel de la gouvernance économique mondiale, n'en déplaise à ses détracteurs.

** ECORE est né en 2006 de l'association de deux centres d'excellence qui ont largement contribué à la réputation internationale de la recherche belge en économie, finance, recherche opérationnelle, économétrie et statistique : le CORE (Center for Operations Research and Econometrics – UCL), et ECARES (European Center for Advanced Research in Economics and Statistics – ULB). ECORE publie régulièrement le fruit de ses recherches dans « L'Echo ».*

<http://www.ecore.be>